

**DOSSIER DE CANDIDATURE
A LA FORMATION DE MANDATAIRE JUDICIAIRE
A LA PROTECTION DES MAJEURS
(Firminy – 2026 / 2027)**

Mention Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM)

Nom :	Prénom :	Nom de naissance :
Né(e) le :	à :	CP : Pays :
Adresse permanente complète :		
Code postal :	Commune/Pays :	
Téléphone personnel :	Ligne professionnelle :	
E-mail :		

SITUATION ACTUELLE

▪ **Salarié(e) en exercice**

↳ Fonction exercée :
 ↳ Date de prise de fonction :
 ↳ Employeur :
 ↳ Secteur d'activité :
 Adresse complète :
 CP : Commune :

▪ **Professionnel libéral-activité indépendante**

↳ Statut précis :
 ↳ Activité :
 ↳ Date de début d'activité :

▪ **Demandeur d'emploi**

↳ Date d'inscription à Pôle Emploi :
 ↳ Indemnisé : ▪ Non ▪ Oui - du : au :

▪ **Autre**

↳ Précisez :

Prise en charge financière (joindre obligatoirement les justificatifs)

Un devis définitif pourra être établi après décision des allègements ou dispenses

Le montant du MJPM est de 4 500 TTC (15€/h) pour l'ensemble du cursus

Qui prendra en charge votre formation ?

☐ • **Votre employeur**

☐ • **Vous-même** (joindre une lettre d'engagement signée)

☐ • **Autre(s) financement(s)**

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :

Formations diplômantes poursuivies en formation initiale ou continue

Par ordre chronologique en commençant par le baccalauréat

Année	Etablissement <i>(Nom précis, localité, région)</i>	Diplôme préparé <i>(intitulé exact)</i>

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Précisez vos expériences professionnelles significatives en commençant par les plus récentes.

Année	Durée (si temps partiel précisez la quotité)	Organisme (Nom, localité, région)	Intitulé de la fonction, du poste	Activités principales

Principales formations complémentaires -non diplômantes- suivies :
Stages professionnels courts, enseignement par correspondance, modules...

Année	Intitulé / Objectifs de la formation	Organisme formateur	Durée

En cas de besoin, rajoutez des lignes ou photocopiez la page.

SYNTHESE DES PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- ☐ Lettre de motivation
- ☐ Curriculum vitae présentant de façon détaillée la trajectoire personnelle et professionnelle et incluant la formation initiale et continue
- ☐ Photocopie recto verso de votre carte d'identité (ou livret de famille)
- ☐ Photocopie du diplôme justifiant le niveau 5 (bac+2)
- ☐ Copie des attestations justifiant de 3 années d'expérience professionnelle dans un emploi exigeant normalement un diplôme de niveau 5 (si absence de diplôme niveau 5).
- ☐ **Chèque de 35 € de frais de sélection à l'ordre de « ENSEIS »**

Si demande d'allègement ou de dispense :

- ☐ Fiche de poste précisant les fonctions et activités exercées et justifiant la demande d'allègement
- ☐ Photocopie de tous les diplômes obtenus (relevés des notes et programmes de formation...) justifiant la demande de dispense

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des informations figurant dans ce formulaire, ainsi que dans les documents joints à mon dossier.

Fait à le

Signature :

Dossier complet à renvoyer avant le :

ENSEIS DE LA LOIRE
Noura REBAI – assistante pédagogique
42 rue de la Tour de Varan
CS 10200
42704 FIRMINY Cedex
Tél : 04 77 10 13 82
Par mail : rebai.noura@enseis.fr

DEMANDE DE DISPENSE ET D'ALLEGEMENT

Dans le cadre de ma formation de mandataire judiciaire option MJPM, je souhaite bénéficier de l'allègement (des allègements) de formation ou de la dispense des modules suivant(s) (1) :

	Dispense	Allègement
DF1 = M 1.1 Droits et procédures	☐	☐
DF1 = M 1.2 Le champ médico-social	☐	☐
DF2 = M 2.1 Gestion administrative et budgétaire	☐	☐
DF2 = M 2.2 Gestion fiscale et patrimoniale	☐	☐
DF3 = M 3.1 Connaissances des publics et des pathologies liées à la dépendance	☐	☐
DF3 = M.3.2 Relation, intervention et aide à la personne	☐	☐
DF4 = M 4.1 Les contours de l'intervention et ses limites	☐	
DF4 = M 4.2 Les relations avec le juge et l'autorité judiciaire	☐	
DF4 = M 4.3 Déontologie et analyse des pratiques	☐	
Stage pratique	☐	

Diplôme(s) justifiant la demande de dispense :

La dispense ne sera accordée que si le programme du diplôme correspond au programme du module concerné. Elle entraîne dans ce cas validation du module concerné.

Titre du diplôme	Lieu d'obtention	Date d'obtention

Joindre les photocopies des diplômes obtenus, contenu de programmes, relevé de notes.

Expériences professionnelles justifiant la demande d'allègement :

Activité(s) professionnelle(s)	Lieu d'exercice	Durée exercice

Demande de dispense de stage pratique :

Joindre les pièces justifiant l'activité professionnelle : certificat ou contrat de travail

Toute demande d'allègement ou de dispense de domaine de formation sera étudiée lors de l'entretien d'admission. La décision, d'acceptation ou non, des allègements ou dispenses demandés sera prise par la commission d'admission.

J'ai bien pris note que l'(les)'allègement(s) accordé(s) ne me dispense(nt) pas des évaluations prévues dans chaque domaine de formation conformément au projet pédagogique et des épreuves de certification.

Date :

Signature du candidat(e)

Signature et cachet de l'employeur

(1) : RAPPEL DES CONDITIONS D'ALLEGEMENT OU DE DISPENSE :

Selon votre profil, vous pouvez bénéficier de **dispenses** ou d'**allègements** de modules.

Dispense : autorisation de ne pas suivre les cours d'un module et de ne pas passer l'examen correspondant (*validation automatique du module*)

Allègement : autorisation de ne pas suivre, **en partie ou totalement**, les cours d'un module, mais l'obligation de passer l'examen correspondant.

Demande de dispense de module de formation

Pour obtenir une dispense de module(s) de formation, vous devez justifier d'un diplôme dont le programme correspond au programme du module concerné,

Sauf pour :

- Les titulaires du CNC de mandataire judiciaire à la protection des majeurs mention « Mesure d'accompagnement judiciaire » ou du certificat national de compétence de délégué aux prestations familiales sont dispensés des modules 4.2 et 4.3
- Les professionnels qui ont validé la formation d'adaptation à l'exercice des formations de tuteur aux majeurs protégés (TMP) prévue par l'arrêté du 28 octobre 1988 sont dispensés de tous les modules à l'exception du 3.2.

Rappel : Les modules relevant du domaine de formation 4 « le mandataire judiciaire à la protection des majeurs » (4.1 ; 4.2 ; 4.3) sont obligatoires et ne peuvent faire l'objet d'une dispense.

Demande d'allègement de formation

Pour pouvoir bénéficier d'un allègement de formation, vous devez justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années dans le cadre de l'exercice d'une activité en lien direct avec le contenu de la formation

Rappel : Les modules relevant du domaine de formation 4 « le mandataire judiciaire à la protection des majeurs » (4.1 ; 4.2 ; 4.3) sont obligatoires et ne peuvent faire l'objet d'un allègement.

L'octroi d'un allègement dispense du suivi du module mais oblige à se soumettre à l'épreuve de validation de celui-ci.

Aucun allègement du module 3.2 ne peut être accordé aux personnes qui ont exercé la fonction avant le 1er janvier 2009 (circulaire du 23 juin 2010).

Demande de dispense de stage pratique :

Pour bénéficier d'une dispense de stage pratique, vous devez justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 6 mois dans le cadre d'une activité tuteurale.

Aucune dispense du module 3.2 ne peut être accordée (aux personnes qui ont exercé la fonction avant le 1er janvier 2009 (circulaire du 23 juin 2010).